FO -DGFIP DES HAUTES-PYRENEES
CHS-CT 17 MARS 2015

- Approbation des procès verbaux des réunions du 17 octobre et 20 novembre 2014
- Election du secrétaire du CHS-CT : Monsieur Alain Estrade CGT.
- Présentation du règlement intérieur ;Rappel des règles par M Eyment .Règlement intérieur adopté à l'unanimité.
- Note d'orientation du secrétariat général .
- Identification des risques psycho sociaux notamment au regard de la priorisation et gravité des risques .M Labbe a rappelé la note de la directrice du secrétariat général des ressources humaines rappelant l'obligation de transmettre aux CHS les accidents du travail et des refus d'aménagement de postes.
- Programme d'intervention voir tableau en pièce jointe .
- Intervention de Force-Ouvrière concernant le problème de chauffage à Bagnères et de climatisation.Suite aux interventions des chauffagistes la chaudière fonctionnait en intermittence depuis prés d'un mois.A ce jour elle est totalement en panne et les températures relevées (12) imposent aux agents d'emmener leur chauffage d'appoint.M Renda indique que les agents auraient pu faire valoir leur droit de retrait.La direction s'est engagée à se déplacer sur place et à se mettre en rapport avec la mairie,propriétaire du bâtiment .
- La direction nous a informé du rapport effectué par l'idiv expert de chorus de Toulouse.
- Motion unitaire de toutes les OS demandant un projet alternatif cohérant incluant le réaménagement des locaux vacants du 3 ième étage.
- La direction reste sur ses positions en soulignant que les agents du PGF n'avaient pas émis de réticences à ce projet lors de la dernière réunion de présentation du projet .FO a rappelé à la direction que tous les agents avaient signé la pétition.
- FO a demandé pourquoi la direction n'avait jamais communiqué clairement par écrit le détail du coût de l'aménagement du 3 ième. ?

Registre hygiène et sécurité dématérialisé:Madame Cassagne est intervenue pour présenter le registre dématérialisé.Chaque agent peut accéder à ce registre via le site départemental de la direction.

La séance est levée à 13 heures.

Vos représentants Force-ouvrière : M Francis Laporte et Mme Marie-Françoise Thomas